

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Le conseil municipal s'est réuni le 28 avril 2014 à 20h00 sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire

**Absent excusé** : Fabrice BRICNET (procuration à Muriel MARLAT).

Le compte rendu de la séance du 11 avril 2014 n'a pas appelé d'observation.

### 1<sup>er</sup> POINT FINANCES

#### A – BUDGET COMMUNAL

Le budget primitif 2014 a été adopté à l'unanimité, il se résume ainsi :

##### **Section d'investissement**

DEPENSES	198 072
RECETTES	198 072

##### **Section de fonctionnement**

DEPENSES	643 979
RECETTES	643 979

Les investissements prévus pour 2014 concerneront :

- ⬇ Réfection du chemin de Monlong (avec enrochements)
- ⬇ Réfection de la toiture de la salle de sport et remplacement d'une partie du filet de protection
- ⬇ Ecole : travaux sur menuiseries pour mise aux normes sécurité. Il faudra mener une réflexion pour l'isolation de ce bâtiment.
- ⬇ Logement ancienne poste : ce projet a été prévu dans le contrat territorial ; il sera relancé cette année

Il est proposé de faire un diagnostic de tous les bâtiments et solliciter les services de la CCLO pour ce faire.

A l'occasion du vote du budget, des décisions ont fait l'objet d'un vote spécifique :

#### **1. Vote des subventions**

Amicale Laïque BAIGTS DE BEARN	500.00
Ramous Baigts Basket	1 000.00
En Aban Toustem (club des aînés)	700.00
Comité des Fêtes de Baigts de Béarn	1 950.00
Coopérative Scolaire – A.P.E. Baigts de Béarn	700.00
Coopérative Scolaire – A.P.E. Baigts de Béarn	650.00
Croix Rouge	80.00
Football Club Baigts Bérenx	1 000.00
France Espagne Pêche	160.00
Ligue Contre le Cancer	110.00
Association Lo Caleï – Orthez	250.00
Société de Chasse	400.00
A.P.H.A.M.	280.00
AFM – délégation 64	160.00

La subvention des deux associations sportives – foot et basket – a fait l’objet d’une augmentation à l’initiative de la commission des finances. Les autres subventions n’ont pas été modifiées. Elles feront l’objet d’un examen complet par l’assemblée en cours d’année en vue du budget 2015.

## 2. Indemnités Maire Adjoint

A l’unanimité, les indemnités Maire-Adjoints sont adoptées à l’unanimité. L’enveloppe de la mandature précédente est conservée avec une répartition quelque peu modifiée entre le Maire et les Adjoints.

	Taux voté par le Conseil Municipal en % de l’indice 1015	Montant de l’indemnité mensuelle
Maire	26.31 %	1 000.17
1 <sup>er</sup> adjoint	5.79 %	220.11
2 <sup>ème</sup> adjoint	5.79 %	220.11
3 <sup>ème</sup> adjoint	5.79 %	220.11
4 <sup>ème</sup> adjoint	5.79 %	220.11
Conseillers municipaux	0	0
<b>Montant global des indemnités allouées</b>		<b>1 880.61</b>

## 3. Indemnité de conseil Receveur Percepteur

L’indemnité de conseil du Trésorier municipal est reconduite par la nouvelle assemblée.

## 4. Vote des taux

Il n’y aura pas d’augmentation des taux en 2014. Les taux 2013 sont reconduits et sont adoptés à la majorité. (une abstention de Mr PARENT qui aurait souhaité une augmentation aussi minime soit elle afin d’anticiper sur les réductions de participation de l’état).

TAXES	TAUX VOTÉS 2013	BASES 2014	TAUX VOTÉS 2014	PRODUIT 2014
T.H	9.75	967 500	9.75	94 331
F.B	11.21	864 700	11.21	96 933
F.N.B	25.13	41 900	25.13	10 529
TOTAL				<b>201 793</b>

-----  
A l’étude du budget, a été évoqué le problème des recouvrements des recettes de la collectivité par les services de la trésorerie. Ce phénomène a été abordé lors de la réunion des élus organisée par la Maison des Communes.

## B – BUDGET ASSAINISSEMENT

### 1 – VOTE DU BUDGET

Il est adopté à l’unanimité.

**Section d'investissement**

DEPENSES 64 909

RECETTES 64 909

**Section de fonctionnement**

DEPENSES 71 819

RECETTES 71 819

Le budget fait apparaître une subvention d'équilibre de la part de la commune. Ce point fait l'objet d'une remarque de la part d'un élu qui met en avant l'anormalité de cette participation même si elle est légale. En effet, le Service Public d'assainissement Non Collectif va se mettre prochainement en place avec l'application d'une redevance auprès des futurs usagers. Il faudra qu'il y ait une équité entre usagers du service collectif et non collectif.

A ce sujet, Monsieur le Maire indique que des négociations sont en cours avec le Syndicat pour l'assainissement collectif et non collectif.

**2 – REDEVANCES**

Elles sont fixées pour 2014 à :

↓ Abonnement 9.15 € (inchangé)

↓ Prix au m3 1.15 €

**C -BUDGET PRIMITIF 2014 – MAISON DES SERVICES**

Il est adopté à l'unanimité.

**Section d'investissement**

DEPENSES 22 870

RECETTES 22 870

**Section de fonctionnement**

DEPENSES 18 398

RECETTES 18 398

-----  
Ce budget fera l'objet de provisions pour grosses réparations dès 2015.

**C -BUDGET PRIMITIF 2014 – MULTIPLE RURAL**

Il est adopté à l'unanimité.

**Section d'investissement**

DEPENSES 13 896

RECETTES 13 896

**Section de fonctionnement**

DEPENSES 20 191

RECETTES 20 191

Le meuble « Tabac » a été commandé (1 155 € HT). La locataire a présenté un devis pour l'installation de l'enseigne tabac. Cette dépense restera à sa charge.

Des travaux d'aménagement d'un laboratoire pour la cuisson des viennoiseries sont envisagés.

## 2<sup>ème</sup> POINT : URBANISME

Monsieur le Maire rend compte de la rencontre avec Mr FOURRIER, responsable du service urbanisme de la CCLO, venu préciser les conséquences de la mise en œuvre de la loi ALUR votée en mars dernier.

De nouvelles obligations en matière d'urbanisme s'appliquent à la commune de Baigts de Béarn dotée d'un Plan Local d'Urbanisme à contenance POS. Il faut que ce document soit transformé en PLU au plus tard en 2017. Il convient donc de délibérer pour une mise en œuvre rapide d'une révision du PLU : accepté à l'unanimité.

Il est souligné que toute la partie administrative de la procédure sera assurée par l'intercommunalité qui prendra également à son compte tous les frais s'y rapportant.

## 3<sup>ème</sup> POINT : INSTANCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

### A – COMMISSIONS MUNICIPALES.

Les commissions municipales sont fixées ainsi :

	But	Nombre de personnes
FINANCES, IMPOTS, PERSONNEL	Etablir les budgets, gérer le personnel, impôts (travail en commission des impôts)	Guy PEMARTIN, Bernard LAHITETTE, Sandra GAHAT, Christian DOMERCQ, Sylvie DULUCQ, Muriel MARLAT
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PLU, Urbanisme, assainissement, environnement, cadre de vie)	Travailler sur le PLU, gérer l'assainissement collectif et guider pour le contrôle de l'assainissement individuel. Organiser village fleuri	Christian DOMERCQ, Isabelle VAREANO, Christophe LABASTE, André DOMERCQ, Fabrice BRICNET Emmanuel PARENT- Serge URBISTONDO
BATIMENTS, INSTALLATIONS ET MATERIELS	Etat des lieux et mise en œuvre d'un entretien régulier des bâtiments, installations et matériel.	Bernard LAHITETTE, Christian DOMERCQ, Christophe LABASTE, Stan ST ANTOINE, Muriel MARLAT
SECURITE, VOIRIE	Suivi des besoins : entretien de la voirie. Réfléchir sur les plans de circulation	Bernard LAHITETTE, Isabelle VAREANO, Stan ST ANTOINE, Fabrice BRICNET, André DOMERCQ
VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, SPORT	Faire le lien avec les associations sportives et culturelles. Etre force de proposition pour la jeunesse	Sandra GAHAT, Christiane LAHITTE, Sandrine SAVIGNAC, Sylvie DULUCQ, Christophe LABASTE, Stan ST ANTOINE
ANIMATION COMMUNICATION	Organiser les fêtes et les cérémonies Développer la communication auprès des administrés. (bulletin municipal ; site internet)	Muriel MARLAT, Sandrine SAVIGNAC, Christiane LAHITTE, Sylvie DULUCQ

Une information a été adressée à la population pour la participation des administrés aux commissions avec date butoir d'inscription au 12 mai.

### B – Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Conformément au code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée.

Elle est composée obligatoirement d'un membre de chaque conseil municipal des communes de la CCLO. C'est Monsieur Bernard LAHITETTE qui est désigné pour représenter la commune.

#### 4<sup>ème</sup> POINT : POINT SUR DOSSIERS

- **ASSAINISSEMENT** : la consultation pour les travaux chemin des Serres a été lancée : la date de remise des offres est fixée au 12 mai. Une réunion avec le maître d'œuvre a eu lieu le 15 avril.

Des pompes ont été remplacées sur les postes Casenave et l'ancienne station où d'autres réparations sont prévues

- **ACHAT TRACTEUR TONDEUSE** : des devis ont été sollicités auprès d'Agrivision et Chrestia Motoculture. Les négociations sont en cours.
- **MUR MITOYEN SCI FABE-Mairie** : Une rencontre a eu lieu entre la mairie et la SCI FABE pour la remise en conformité de la construction du mur de clôture.
- **SALLE DE SPORT** : les tôles translucides et une partie du filet sont à remplacer. Des devis ont été demandés. L'origine des infiltrations n'a pas encore été diagnostiquée.
- **AUTRES BATIMENTS** : Un état des lieux des autres bâtiments est en cours.
- **CONTACTS APRES LES ELECTIONS** : Après l'installation de la nouvelle équipe municipale divers contacts ont été pris :
  - 1- Réunion avec les associations. A cette occasion, les éléments comptables ont été demandés aux associations qui n'ont pas l'habitude de les communiquer. Des doléances ont été formulées, notamment de la part du club de foot : demande de salle de réception, d'un bureau, de filets de protection et l'augmentation de la subvention à hauteur de 1 500 €.
  - 2- Les acteurs économiques : ils ont été surpris de la démarche mais satisfaits. La commune s'est engagée à faire le lien avec la CCLO et faire remonter soit leurs doléances soit relayer des informations.
  - 3- Une entrevue a eu lieu avec le trésorier

#### 5<sup>ème</sup> POINT : DIVERS

##### A – RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire indique tout d'abord sa surprise à la réception d'un courrier où des élus s'interrogent sur le fait que la question des rythmes scolaires n'ait pas été abordée lors de la réunion du 11 avril.

Il veut tout d'abord rappeler qu'il a siégé aux précédentes assemblées au cours desquelles il a souvent entendu « qu'il était urgent de ne pas se presser » et que cela n'a jamais été contredit par personne.

Il y avait eu effectivement une délibération appelant toutes les communes à s'associer mais il aurait fallu aller au bout des choses pour échanger et avoir les points de vue de toutes les collectivités. Or rien n'a été fait.

Depuis les élections, des échanges ont eu lieu avec les collègues voisins pour mutualiser les moyens. Des démarches ont déjà été engagées. Dans les jours suivants les enseignants et les parents d'élèves seront entendus, sachant qu'il y a une date butoir : fin juin.

Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'école de musique, le centre socio culturel et les « francas ».

En outre, il sera peut-être question de revoir la délibération prise en février, pour tenir compte de la nouvelle décision du ministère.

En réponse, il est indiqué que la question avait été posée pour que le thème soit à l'ordre du jour et qu'une démarche avec la CCLO pourrait être intéressante.

#### **B- lancement consultation fourniture cantine**

Le contrat avec la Culinaire arrive à échéance à la fin de l'année scolaire. Une nouvelle consultation sera réalisée auprès de plusieurs fournisseurs.

Il faut tenir compte des installations existantes, soit privilégier la liaison froide. D'autre part, il est serait souhaitable de demander des aliments «bio », mais les parents sont-ils prêts à payer plus cher pour manger mieux ?

Seront sollicités, le Restaurant Municipal, SODEXO, la Culinaire

#### **C – INFOS DIVERSES :**

\* La pelouse du cabinet médical a été semée.

\* aménagement de la route départementale : le projet d'aménagement du parking de la salle municipale a été modifié.

\* les plantations d'été ont débuté

#### **\*contrôle des installations assainissement :**

La société MPE a demandé à mettre fin au contrat qui le liait au service assainissement pour le diagnostic des installations lors d'une vente d'immeuble.

Des bureaux d'étude seront sollicités.

#### **D – DIVERS**

\* La réception de la fête des mères est prévue le samedi 24 mai à 19 heures.

\* l'assemblée est informée du déroulement de la dernière réunion de la CCLO.

Séance levée à 22H45

Le Maire

